



Note aux auteurs de la revue *exPosition*

SOUMISSION DES ARTICLES

Les articles doivent être envoyés au coordinateur du numéro de la revue *exPosition* (à l'adresse indiquée dans l'appel à contribution), sous la forme d'un fichier électronique au format **.doc** ou **.docx**. Pour les articles hors cadre thématique, veuillez utiliser l'adresse contact@revue-exposition.com.

Les auteurs fourniront également **certaines références personnelles** afin de permettre au coordinateur d'évaluer l'adéquation de leur article avec leur champ d'expertise : fonction, institution de rattachement, dernier diplôme acquis, thèmes de recherche, données bibliographiques succinctes (par exemple), etc.

Les articles pourront être accompagnés d'un **maximum de 10 illustrations**, au format **jpeg** avec une **résolution minimum de 300 dpi**. Il **incombe aux auteurs** de s'assurer **des droits de reproduction** de chacune des illustrations et de faire parvenir au comité de rédaction de la revue **un document officiel** à ce sujet (attestation d'un organisme, attestation sur l'honneur, échange de courriels).

Chaque auteur **s'engage** à produire un article **inédit**, dont il réserve l'**exclusivité** à la revue *exPosition* ; il s'engage aussi à **ne pas retirer l'article** à la suite de la validation finale et à **autoriser** le comité de rédaction de la revue à publier l'article définitif en ligne sur le site <http://www.revue-exposition.com>.

NORMES REDACTIONNELLES

- **Généralités**

Chaque article doit adopter une **trame simple**, sans multiplication des titres et des sous-titres. Le texte comportera un maximum de **40 000 caractères** (espaces comprises) et sera rédigé en **Times New Roman 12**, avec un **interligne 1,5**.

- **Texte**

- ***Abréviations***

L'usage des **abréviations** est limité à **certains termes** pouvant apparaître dans **les références bibliographiques**.

Exemples	Directeur, direction : (dir.) , sous la dir. de Éditeur, édition(s) : (éd.) , Éd. (lorsqu'il y a plusieurs éditeurs, l'abréviation demeure la même et non éds.) Coordinateur : (coord.) Volume : vol.
----------	--

Les **abréviations** peuvent être utilisées pour **les quantités** et **les mesures** (cf. aussi la partie « chiffres »).

Exemples	1. vol. 1 ; 2 vol. 2. 2 cm ; 10 km etc. 3. Mais => une vingtaine de centimètres ; une quarantaine de kilomètres
----------	---

- ***Appels de notes***

L'**appel de notes** s'effectue **automatiquement** et est **continu**. Chaque note doit se situer au **plus près** du mot ou groupe de mots, dont elle relève.

Dans le cas d'une **citation** ou **partie de citation**, l'appel se situe **avant le guillemet fermant**, suivi d'un point si nécessaire.

Exemple	Selon l'auteur, il est nécessaire de prendre en compte « les caractéristiques des plafonds "à la française" ¹ ».
---------	---

- ***Chiffres***

L'emploi des **chiffres** est, en général, restreint **aux siècles** ; dans ce cas, les auteurs privilégieront les **chiffres romains** suivis d'un **e** en **exposant**.

Afin de ne pas surcharger le texte, les **chiffres arabes** seront utilisés pour exprimer des **quantités** à partir du nombre **17** ; il est aussi possible de les utiliser pour **préciser les quantités, les mesures ainsi que certaines chronologies ou volumes** d'ouvrage.

Exemples	<ol style="list-style-type: none">1. XV^e, XVII^e, XIX^e, XX^e siècle2. 1^e moitié, 2^e tiers, 3^e quart du XIV^e siècle3. 3 vol., vol. 24. un => seize...17, 20, 25 etc : un, neuf, douze ouvrages ; 17, 35, 90 ouvrages5. Mais => 1 m, 15 cm, 60 km etc.
----------	---

□ **Citations**

Les auteurs peuvent se reporter aux sous-parties **Appels de notes** et **Guillemets**.

Les **citations trop longues et en trop grand nombre** doivent être **évitées**.

Si la **citation** utilisée **correspond à un paragraphe**, elle sera **distinguée du corps du texte** par l'emploi d'une **police 11** et **détachée** par un **saut à la ligne** et un **retrait par tabulation**.

Si la **citation** est **courte** et s'insère dans le texte, les auteurs doivent veiller au **respect de la syntaxe** ; les modifications apportées (**pronoms relatifs, concordance des temps**, etc.), ainsi que certaines **coupures** seront indiquées entre **crochets** [...].

Les citations en langue étrangères seront traduites dans le corps du texte, et la version originale présentée en note, après la référence bibliographique, introduite par « : ».

□ **Guillemets**

L'utilisation des **guillemets bas** est limitée aux articles ; les guillemets ouvrant et fermant sont suivis et précédés d'une **espace**.

Exemple	Maingon C., « Les machines de Salon de Francis Picabia », <i>Histoire de l'art</i> , n° 61, 2007, p. 125-133.
---------	--

Les **guillemets bas** sont également employés pour effectuer des **citations**.

Les **guillemets hauts (anglais)** sont utilisés pour **mettre en relief**, pour **atténuer** ou **modaliser** un terme ou une locution ; ils sont employés **dans les titres d'articles** et **dans les citations** pour les différencier des guillemets bas s'il y a lieu.

Exemples	<ol style="list-style-type: none">1. un plafond "à la française"2. Selon l'auteur, il est nécessaire de prendre en compte « les caractéristiques des plafonds "à la française" »...
----------	--

□ Italique

L'**italique** est réservé aux **titres** et **sous-titres des ouvrages, des revues, des œuvres, des expositions**, etc.

Exemples	<ol style="list-style-type: none">1. Chaumier S., <i>Traité d'expologie. Les écritures de l'exposition</i>, Paris, La Documentation française ; Direction de l'information légale et administrative, 2012.2. Maingon C., « Les machines de Salon de Francis Picabia », <i>Histoire de l'art</i>, n° 61, 2007, p. 125-133.3. <i>La Vénus d'Urbino</i> du Titien
----------	--

Il s'emploie également pour les **termes, locutions et abréviations latines**.

Exemples	<i>a priori, a fortiori</i> <i>et alii, ibid.</i>
----------	--

□ Majuscules

L'emploi des majuscules est parfois confus ; les auteurs peuvent s'en **référer aux règles orthographiques** en vigueur, dont certains points sont énumérés ci-après.

Les majuscules sont, avant tout, réservées aux **noms propres** : prénoms, noms, noms de lieux, nationalités etc.

Chaque capitale sera **accentuée** s'il y a lieu.

Certains **sigles** les emploient également, sans intercaler de points entre les lettres : CNRS, ABF, ACMH, MAMCO, MUCEM ; d'autres utilisent à la fois des majuscules et des minuscules : BnF, Monum. Il est possible de se reporter à une liste officielle, notamment sur le site <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>.

Afin de faciliter la compréhension des textes, tout sigle, devant **être répété**, sera mentionné une première fois entre **parenthèses**, à la suite d'un développement **en toutes lettres**.

Exemple	<ol style="list-style-type: none">1. musée de la Civilisation euro-méditerranéenne (MUCEM)2. et suivantes... MUCEM
---------	---

Certaines majuscules sont également utilisées pour les **époques**, les **régimes politiques** et les **événements historiques** (lorsqu'ils constituent une époque).

Époques	L'Antiquité, le (haut, bas) M oyen Âge, la Renaissance, l'Époque M oderne
Régimes	P remier Empire, S econde République Régimes simples : e mpire, m onarchie, R épublique (majuscule maintenue)
Événements	Première G uerre mondiale, Seconde G uerre mondiale

Pour les **références bibliographiques** en langues étrangères, la vigilance doit se porter sur l'**anglais** (tous les mots significatifs du titre) et l'**allemand** (noms communs et noms propres).

Exemples	Ruskin J., <i>The Seven Lamps of Architecture</i> , Londres, G. Allen, 1891 (1849).
	Goethe J. W. (von), <i>Die Leiden des jungen Werthers</i> , Leipzig, Meygandschen Buchhandlung, 1774.

Concernant les **institutions**, l'emploi des majuscules n'est **pas systématique**, complexe et le plus souvent limité. Les auteurs pourront, le cas échéant, se reporter une nouvelle fois aux **règles en vigueur**. Voir notamment : Gély A., « Les bon usage des minuscules et des majuscules », *Courrier des statistiques (INSEE)*, 126, 2009, p. 75-78.

Exemples	Le musée du Louvre Le musée Rodin Le musée des Arts décoratifs (le domaine spécifique de l'institution prend une majuscule) Le musée de la Monnaie Le ministère de la Culture et de la Communication Le ministère de l'Éducation nationale
----------	--

Les majuscules ne s'emploient pas pour les fonctions : le ministre, le roi, l'évêque etc.

On maintiendra les majuscules dans les cas suivants : Centre Georges Pompidou, Petit Palais, Grand Palais.

- **Références bibliographiques (notes)**

- **Ouvrages**

- **Fernandez D., *Le musée idéal de Stendhal*, Paris, Stock, 1995, p. 135-140.**

Précisions valables pour les ouvrages et autres références :

* Lorsque plusieurs auteurs se suivent, les séparer par une virgule ; au-delà de cinq auteurs, indiquer le premier [virgule] *et alii* [virgule] etc.

** Lorsque différents lieux et éditeurs sont mentionnés, les séparer par un point-virgule.

*** Pour les rééditions, indiquer la date de l'ouvrage utilisé, puis la date de la première édition entre parenthèses.

**** Seul le premier terme du titre portera une majuscule.

- *Antoniuzzi J.-L., Fernandez D., *Baroque catalan*, Paris, Herscher, 2011.
- *** Poinot J.-M., *Quand l'œuvre a lieu. L'art exposé et ses récits autorisés*, Dijon, Les presses du réel, 2008 (1999), p. 110-124.
- **** Estienne C., *L'art abstrait est-il un académisme ?*, Paris, Éd. de Beaune, 1950... et non L'Art abstrait est-il...

□ **Articles**

- Maingon C., « Les machines de Salon de Francis Picabia », *Histoire de l'art*, n° 61, 2007, p. 125-133.
- Mercier J., Büttner S., Aumard S., « À l'ombre des remparts. 1600 ans d'évolution urbaine à Auxerre. la fouille de la place des Véens », *Bulletin du centre d'Études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)*, n° 17 (1), 2013, en ligne : <https://cem.revues.org/13131> (consulté en...).
- Restany P., « U.S. go home and come back later », *Cimaise*, VI^e série, n° 3, janvier-mars 1959, p. 36-37.
- Carrie A., « Carcassonne. La pétition pour "sauver" la cité fait des vagues », *Midi libre*, 8 janvier 2013, en ligne : <http://www.midilibre.fr/2013/01/08/la-petition-pour-sauver-la-cite-fait-des-vagues,623371.php> (consulté en...).

□ **Articles tirés de publications collectives**

- Plagnieux P., Johnson D. V., « La sculpture romane en Europe », Prache A. (dir.), *Initiation à l'art roman. Architecture et sculpture*, Paris, Zodiaque, 2002, p. 172-205.

□ **Articles tirés d'actes de colloques**

- Eizykman C., « Le cinéma expressionniste. Le compromis et l'absolu », Bloess G. (dir.), *Destruction, création, rythme. L'expressionnisme, une esthétique du conflit*, actes du colloque (Paris, INHA, 2007), Paris, L'Harmattan, 2009, p. 175-198.

□ **Articles tirés de catalogues d'exposition**

*Aucun nom de commissaire d'exposition, directeur de publication etc. ne sera mentionné.

- Cazes Q., « L'architecture religieuse en France au XI^e siècle », *La France romane. Au temps des premiers capétiens (987-1152)*, cat. exp., Paris, Musée du Louvre, 2005, p. 15-19.

□ **Articles de revues électroniques**

* Les auteurs indiqueront l'URL dans son intégralité, suivie de la mention (consulté en + mois + année)

- Real E., « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 26, 2015, § 175, en ligne : <http://insitu.revues.org/11745> (consulté en...).

□ **Travaux universitaires**

- Beaud C., *L'histoire de l'Italie à travers l'œuvre d'Ettore Scola*, mémoire de Master 2 de cinéma sous la dir. de Marc Cerisuelo, Université Aix-Marseille, 2013, 1 vol.
- Serié P., *La peinture d'histoire en France (1867-1900)*, thèse de doctorat d'histoire de l'art sous la dir. de Bruno Foucard, Université Paris 4-Sorbonne, 2008, 2 vol. OU vol. 1, p. 20.

□ **Expositions**

*Aucun nom de commissaire d'exposition ne sera mentionné.

- **Bibliologie. Livres et éditions d'artistes dans la collection du Frac Haute-Normandie, exp., Sotteville-lès-Rouen, Frac Haute-Normandie, 2014.**

□ **Entretiens**

- **Averty J.-C., entretien avec [prénom + nom], le [date : jour + mois en toutes lettres + année].**

□ **N.B. : Chaque référence bibliographique doit être intégrale.** Les mentions *op. cit.* ou art. cit. sont proscrites. Seuls les mentions *ibid.* doivent être utilisées.